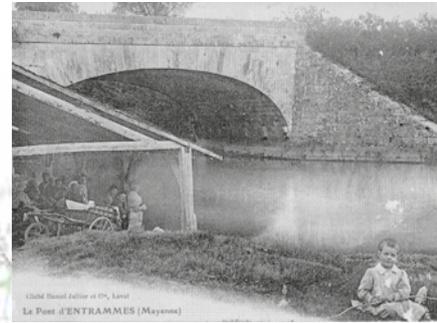
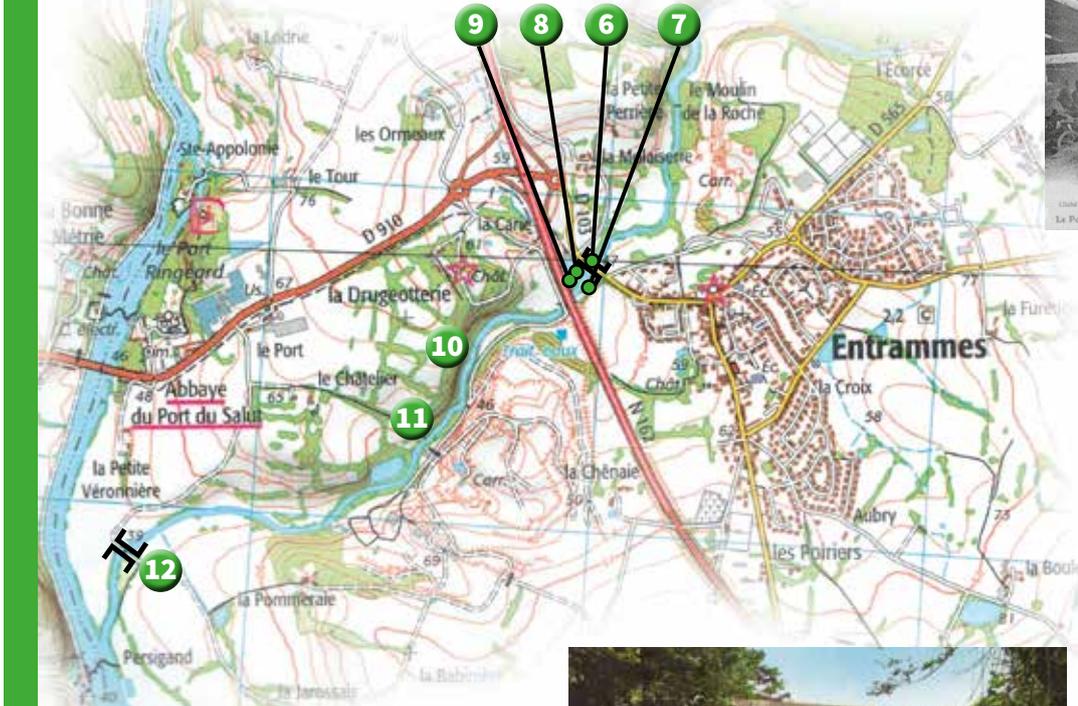




## De la domestication au libre cours du pont d'Entrammes au confluent avec la rivière la Mayenne

Dans la continuité de notre texte du bulletin de décembre 2016, nous reprenons notre descente de la rivière, de l'aval du moulin de la Roche jusqu'au confluent de Persigand.



Le lavoir près du pont.



Le bélière hydraulique en 2016.

### 6 - LE PONT d'ENTRAMMES

Le secteur du pont, à l'entrée du bourg est chargé d'Histoire et du souvenir d'activités liées à la vie quotidienne. Des fouilles ont révélé les passages des gaulois, romains, mérovingiens <sup>(1)</sup>. Gués, passerelles... s'y sont succédés.

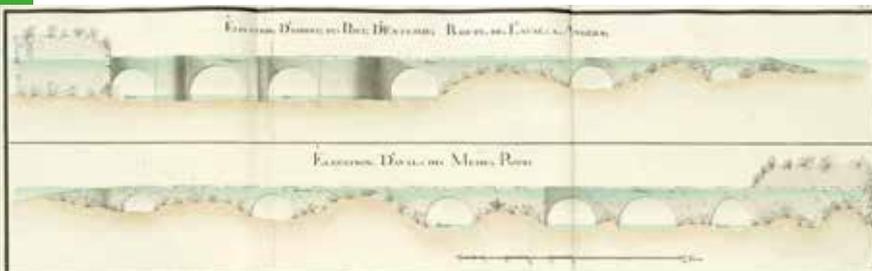


Le pont d'Entrammes.

L'Abbé Angot, nous dit que la route départementale Château Gontier/Laval passe de longue date à Entrammes. Elle fut élargie en 1699. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, (sous Louis XV-Louis XVI) les routes royales ont été mises en place.

### 7- L'ABREUVOIR – rive gauche de la Jouanne

En 1833, les Entrammais manifestent le désir d'aménager un abreuvoir, près du pont. M. Courte de Vilclerc propriétaire de la prairie concernée (située rive gauche) accède au désir des Entrammais et accepte d'en faire les frais. M. Rabbé, Maire d'Entrammes, soutient cette demande auprès du Préfet qui donne son accord en novembre 1833. Une rampe soutenue par un mur de pierre sera donc installée pour descendre à l'abreuvoir.



Plan du pont dans l'Atlas Trudaine

Selon l'Atlas Trudaine (1730-1775) qui répertorie les ouvrages existant sur les routes royales, un pont avec six arches se déploie à l'entrée d'Entrammes, pour franchir la rivière et les zones inondables en rive.

Le pont actuel qui n'a qu'une arche, daterait de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour sa construction, il a été employé de la chaux et du grès de Parné et le remplissage avec de la pierre de la Carie.



À cet emplacement, un abri pour les laveuses aurait été construit en 1892.

(1) voir résultat des fouilles de 2005-Gérard Guiller INRAP grand ouest.



## 8- LE LAVOIR – rive droite de la Jouanne près du pont

Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne savons pas à quelle date le lavoir a été construit sur la rive droite. Nous avons quelques cartes postales qui confirment qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il était en pleine activité.

Mme Juliette BUNNENS était laveuse à Entrammes, nous l'avions écoutée en 2002<sup>(2)</sup>. Après la deuxième guerre (et jusqu'en 1975) elle pratiquait encore ce métier et connaissait parfaitement les lavoirs d'Entrammes. Les retraités nés après 1944 se souviennent parfaitement de l'activité des mères de famille qui allaient couramment rincer leur linge au lavoir dans les années 1950-60. Ce lavoir a été démoli vers 1970. Il s'agissait d'un bâtiment léger : charpente bois, toiture en tôle et plancher réglable.

## 9- L'ALAMBIC du bouilleur de cru

L'emplacement de l'alambic a été plusieurs fois modifié. En 1914 il y avait trois bouilleurs de cru sur Entrammes. Le bouilleur de cru était à disposition des producteurs de cidre : Mrs Cordier et Sureau, tous deux Entrammais, avaient leur point d'attache au pont d'Entrammes<sup>(3)</sup>. La dernière cabane en tôle qui protégeait l'alambic a été démolie début 2015 et elle était située alors, au pied du pont, rive droite de la Jouanne, après le lavoir.

## 10- LE BELIER rive droite de la Jouanne

En juillet 1876, Mme veuve Morin de la Beauillère propriétaire de la Drugeotière (Drugeotterie) demande auprès du Ministère de l'Agriculture, l'autorisation de rehausser un barrage existant sur la Jouanne, afin d'installer « un bélier ». On peut encore apercevoir un curieux petit bâtiment de forme ronde qui protégeait autrefois le système hydraulique (photo à gauche). Ce système faisait remonter l'eau de la rivière vers le château pour l'arrosage des jardins et massifs. Mais cet ouvrage ancien dont il est question et que nous retrouvons dans certains écrits, ne s'agirait-il pas du barrage pour le Moulin de Chanteraine ?

**Moulin de Chanteraine...** l'abbé Angot parle dans son dictionnaire, d'un moulin à foulon dit de Chanteraine qui existait au-dessous du pont d'Entrammes. Selon certains

écrits il s'agirait d'un moulin à bled (blé) de la seigneurie d'Entrammes, qui deviendra ensuite un moulin à draps<sup>(4)</sup>.



**Barrage de Chanteraine** (près du portail d'entrée de la carrière) a été démoli en 1996.

## 11- LA PASSERELLE DU CHATELLIER

Rive droite de la Jouanne, venant de l'oppidum du Châtellier un chemin ancestrale descend vers la Jouanne. Un gué permettait le passage de la rivière. Puis une passerelle y fut installée (dont il reste un pilier) ; actuellement, les blocs de pierre permettant le passage à gué sont d'installation récente.

## 12- LE PONT AUX PRETRES – 1861

Selon les chroniques de l'Abbaye d'Entrammes par le Père Irénée Ménard, on apprend qu'au XVIII<sup>e</sup>, les moines et le bétail traversaient la Jouanne sur un pont très étroit pour rejoindre les terres rive gauche. Le passage des charrettes ne se faisait qu'à gué à la belle saison. En 1861, la communauté décida la construction d'un pont en pierre, au frais de l'Abbaye. En 2016, le Syndicat du Bassin de la Jouanne a réalisé des travaux aux extrémités du pont, destinés à évacuer une partie des eaux en cas de crue.



La Jouanne arrête son cours, au confluent de la Mayenne, au barrage de Persigand

## Conclusion

*Nous le disions dans le bulletin précédent, la Jouanne a été de tout temps un lieu de vie pour les Entrammais. Lieu de passage, de flux ; moteur d'économie et de richesse, la rivière a été utilisée, adaptée ; elle a porté des moulins, des barrages, des ponts et maints ouvrages...*

*De nos jours, suite aux crues exceptionnelles (1966) le Syndicat du Bassin de la Jouanne<sup>(\*)</sup> a été créé en 1967 pour réaménager les cours d'eau. Création de déversoirs surtout dans les années 80 (travaux allant de pair avec les remboursements) dans l'objectif de gérer les crues. À Entrammes, installation des clapets métalliques oscillants à déclenchements semi-automatique (à Souffrette – Basse-Mazure et la Roche).*

*Au cours des années 2000, avec les pressions de l'Europe sur la qualité de l'eau : création de l'Agence de l'Eau avec une aide européenne importante. Retour au cours naturel des rivières avec l'abaissement des premiers ouvrages en 2007 ; à l'automne 2016, suppression du dernier barrage en activité (de la Roche). Le but étant pour 2021 d'atteindre un bon état écologique sur la qualité de l'eau et de la faune aquatique. La rivière perd son caractère domestique, fini la domestication de l'eau au profit du naturel et de l'écologie.*

<sup>(\*)</sup> contact avec Mr Boileau du Syndicat du Bassin de la Jouanne. Juridiquement les ouvrages sont privés, ils sont démantelés après accord des propriétaires riverains. Sur la commune d'Entrammes, tous les ouvrages ont perdu leur droit d'eau, d'où l'application de la loi naturelle.

(2) voir *Petit Journal d'Inter Amnes* n°2, mai 2002 à consulter à la Médiathèque ou sur le site de la Mairie

(3) voir *Petit Journal d'Inter Amnes* n°1, janv. 1997 à consulter à la Médiathèque ou sur le site de la Mairie.

(4) Courte de Vilclerc – Morin de la Beauillère - On se rappelle que ces draps de laine, ces étoffes, étaient une spécialité du village d'Entrammes.